

le journal

Déc. 2017

GUÉMÉNÉ SUR SCORFF



Bruded en visite à Guéméné

10 DOSSIER

REVITALISATION CENTRE-VILLE



Marché de Noël 2016

L'édito	p. 2
Permanences des élus	p. 2
Conseil Municipal	p. 3-4
Etat civil	p. 4
Fermeture de la trésorerie	p. 5
Cérémonie commémorative	p. 5
Lotissement de la Garenne	p. 5
Taxe d'assainissement	p. 5
Médiathèque	p. 6
Collecte de documents anciens	p. 6
Site internet de la ville	p. 6
Travaux	p. 7
Guémené Élec.	p. 7
Cross de l'USEP	p. 7
Virginie Hellec	p. 8
CCAS	p. 8
Téléthon	p. 9
Don du sang	p. 9
Ô Bocal : atelier d'écriture	p. 9
Dynamisme des bourgs ruraux	p. 10-15
Le réseau Bruded	p. 15
Les Korrigans	p. 16
Maison des jeunes	p. 17
L'expo champignons	p. 18
Festiv' Elaïg	p. 18
Le petit au fond	p. 18
Maisons fleuries	p. 19
Salon du livre jeunesse	p. 19
Agenda de la salle polyvalente	p. 19
Marché de Noël	p. 20
Vitrine de Noël de l'AGA	p. 20
Les vœux de la municipalité	p. 20

Sites Internet :

www.guemenesurscorff.com

www.roimorvancommunaute.com

www.tourismepaysroimorvan.com

Bulletin d'information municipale

Crédits photos : Mairie de Guémené

Conception et impression :

Imprimerie du Scorff - Roudenn Grafik

Tirage : 750 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC

(bois issu de forêts gérées durablement)



L'édito

2017 va bientôt se terminer et comme chaque fin d'année, il est de tradition de tirer le bilan des douze derniers mois.

Cette année aura été marquée au plan national par les élections présidentielles et législatives. Un nouveau Président, un nouveau gouvernement, une nouvelle majorité ont suscité de l'espérance chez certains, de l'inquiétude chez d'autres ou bien encore de la résignation. C'est assez traditionnel dans notre démocratie.

Notre respect du suffrage universel, quelques soient nos opinions, fait partie de notre processus démocratique.

Pour autant, cela ne doit pas empêcher l'expression de notre avis sur les décisions prises. C'est cette règle que nous nous fixons dans notre action. Ainsi, la récente décision de fermer la perception est pour nous une aberration et nous continuerons à le faire savoir et à demander, comme nous le proposons depuis le début, l'intégration dans la maison des services au public.

Par contre nous avons accueilli avec beaucoup de satisfaction le fait que notre candidature, suite à l'appel à projets lancé par l'état, la

région, l'EPF et la caisse de dépôt et de consignation, soit retenue et qu'ainsi notre commune puisse bénéficier d'un soutien financier important (1 million d'euros) pour la réalisation de notre projet de redynamisation du centre-ville. Ceci va permettre d'accélérer la mise en œuvre des différentes actions contenues dans notre projet. Mais c'est surtout la reconnaissance du réalisme de ce projet et de tout le travail accompli durant ces dernières années. Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé aux différentes rencontres qui se sont tenues et qui ont conduit au choix des actions retenues.

Nous avons maintenant un devoir de résultats et nous allons mettre toute notre énergie pour que notre commune et l'ensemble de notre territoire regarde avec optimisme vers son avenir.

En attendant de vous rencontrer avec l'ensemble de l'équipe municipale le 13 janvier prochain, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année. Très cordialement.

René LE MOULLEC

Maire de Guémené-sur-Scorff

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00 (permanence tél. jusqu'à 17h30), le samedi : 10h00 - 12h00 - Tél. 02 97 51 20 23

Permanences des élus

René LE MOULLEC , Maire	Sur rendez-vous
Monique LE TENNIER (1 ^{ère} adjointe, chargée du personnel et des logements communaux)	Sur rendez-vous
Xavier LE GAL (2 ^{ème} adjoint, chargé des travaux)	Le samedi 10h à 12h (sur rendez-vous)
Christiane LE MOUÉE (3 ^{ème} adjointe, chargée des affaires sociales)	Le mardi de 10h à 12h (sur rendez-vous)
Michel LE NESTOUR (4 ^{ème} adjoint, chargé des finances)	Le jeudi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Délibérations

SÉANCE DU 10 Décembre 2017

VOIRIE : ATTRIBUTION DU NUMÉRO 1 RUELLE DES ABATTOIRS

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le numéro 1 à l'habitation sise ruelle des abattoirs, parcelle cadastrée AB 525. Le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à attribuer le numéro 1 à l'habitation sise ruelle des abattoirs, implantée sur la parcelle cadastrée AB 525.

HABITAT : CESSIION DE LOGEMENTS ENTRE BAILLEURS SOCIAUX

La SA d'HLM LES FOYERS est propriétaire de 12 logements à la résidence de la Pomme d'Or, gérés par le CCAS. Le bailleur souhaite céder ces logements à AIGUILLON CONSTRUCTION, un autre organisme HLM. Cette vente s'inscrit dans une opération globale : 130 logements au total répartis sur 10 communes du département. Il s'agit d'une stratégie de développement et de positionnement territorial engagée depuis plusieurs années par la SA d'HLM LES FOYERS. Celle-ci ne disposant pas d'agence dans le Morbihan, il a été décidé de stopper le développement de logements familiaux dans le département et de procéder à leur vente. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la cession des 12 logements familiaux, résidence de la Pomme d'Or, par la SA d'HLM LES FOYERS au bénéfice d'AIGUILLON CONSTRUCTION.

HABITAT : PROJET DE LOTISSEMENT COMMUNAL

La commune de Guémené-sur-Scorff est propriétaire des parcelles cadastrées AB 118, 119, 633, 634, 636, 729 et 748 situées entre les Hauts de Kérizac et la rue de la Garenne. L'ensemble a une superficie de 10 648 m², soit 1,06 hectares.

Il est proposé au Conseil Municipal l'aménagement d'un lotissement communal sur ce terrain qui appartient depuis longtemps à la commune, jusqu'alors difficile de le viabiliser. Différents projets ont été portés par les Maires successifs, mais aucun n'a vu le jour. Un travail en amont avec Eau du Morbihan vient d'être réalisé. Il apparait qu'une canalisation d'adduction d'eau potable passe sous les habitations existantes, ce qui peut être dramatique en cas de rupture. L'intervention serait compliquée à réaliser. Il s'agit donc de détourner cette canalisation, de contourner les constructions existantes. Dès lors, le terrain pourra être urbanisé, tout en conservant le caractère environnemental et paysagé du site. Le cabinet Xavier NICOLAS a été sollicité. Le projet comporte 9 lots à bâtir, de 500 à 1000m². Un chemin piéton dessert le site depuis la rue de la Garenne. Avec les lois NOTRe et ALUR, et l'actuelle élaboration du PLUI, la densité de population minimale sera bientôt de 20 logements à l'hectare. C'est donc la dernière opportunité d'offrir des conditions attractives en termes d'urbanisation. Ceci constitue une nouveauté sur la commune : le dernier PC délivré pour une maison individuelle date de 2011. C'est aussi l'occasion de renouveler la population sur la commune. L'opération de lotissement sera dans le pire des cas une opération blanche : les recettes perçues couvriront les dépenses engagées. La collectivité sera gagnante puisque les recettes fiscales augmenteront avec ces nouveaux logements. Ces 9 lots seront libres de constructeur. Il faudra toutefois pour la commune recourir à un architecte car l'opération s'étend sur plus de 2 500 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'aménagement d'un lotissement communal sur les parcelles cadastrées AB 118, 119, 633, 634, 636 et 748, propriétés de la commune de Guémené-sur-Scorff.

VOIRIE : MODIFICATION DE LA CIRCULATION

Afin de palier à la sécurité des véhicules et piétons en centre-ville (notamment à cause de la vitesse excessive des automobilistes d'une part, et de l'étroitesse de certains axes d'autre part), il est proposé au Conseil Municipal de modifier la circulation, à titre expérimental, avec la mise en place de deux stops à l'intersection entre la rue Joseph Le Lardic et le Pont de Pêcherie (les véhicules venant du Pont des Pêcheries seront prioritaires), un céder le passage ruelle du Moulin à l'intersection avec la rue Joseph Le Lardic (les véhicules venant de la ruelle du Moulin devront céder la priorité), deux stops à l'intersection entre les rues Louis Le Bail et Raymond Voisin (les véhicules venant de la rue Raymond Voisin seront prioritaires), une interdiction de stationner rue Louis Le Bail, des deux côtés de la chaussée, une circulation à sens unique rue Joseph Le Calvé au bénéfice des véhicules venant du carrefour entre les rues des Frères Trébuil, Louis Le Bail, et Joseph Hemonet (les véhicules venant depuis les rues du Château et Saint Roch ne pourront plus emprunter la rue Joseph Le Calvé), une interdiction des véhicules de plus de 3,5 tonnes à partir du rond-point de la Motten vers la rue Saint-Roch. Si le test s'avère non concluant, ces modalités pourront être modifiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 9 votes Pour, 2 votes Contre et 1 Abstention approuve la modification de la circulation en centre-ville, à titre expérimental.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2017

ASSAINISSEMENT : VOTE DES TARIFS 2018

Pour rappel, les tarifs en vigueur pour l'année 2017 sont les suivants : partie fixe (abonnement) : 11,18 € ; mètre cube de 0 à 30 : 0,38 € ; mètre cube au-delà de 30 : 0,70 €.

Le Conseil Municipal vote une baisse de 5% pour les tarifs de 2018 (par rapport à ceux de 2017), comme ceci : partie fixe (abonnement) : 10,62 € ; mètre cube de 0 à 30 : 0,36 € ; mètre cube au-delà de 30 : 0,67 €.

ASSURANCES STATUTAIRES : SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT

Le contrat avec SMACL a pour objet de garantir à la commune de Guémené-sur-Scorff le remboursement des prestations à charges qui régissent les statuts de la fonction publique territoriale des agents dans le cadre du capital décès, des congés pour maladie et invalidité temporaire, pour maternité ou adoption, de paternité, pour accident. La commune est liée à SMACL Assurances depuis 2005. Les taux en vigueur sont de 5,95% de la masse salariale des agents affiliés à la CNRACL et 1,83% de la masse salariale des agents affiliés à l'IRCANTEC. Après négociation avec SMACL Assurances, Le Conseil Municipal approuve la signature d'un nouveau contrat, dont les conditions sont les suivantes : taux de 5,40% de la masse salariale des agents affiliés à la CNRACL ; taux de 1,70% de la masse salariale des agents affiliés à l'IRCANTEC ; pas de majoration de taux pendant 6 ans ; 10 jours de franchise.

Délibérations

SÉANCE DU 10 Décembre 2017

PERSONNEL : MISE À DISPOSITION D'UN AGENT ADMINISTRATIF AUPRÈS DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Depuis 2011, le CCAS prend en charge 75% du salaire d'un agent administratif de la commune. Il s'agissait de prendre en compte le travail effectué par l'agent administratif pour le compte du service d'aide à domicile. Compte-tenu de la réorganisation du service d'aide à domicile, il est proposé que l'agent administratif y soit mis à disposition 35h par semaine, à compter du 1^{er} janvier 2018, pour une durée de 1 an. Actuellement, le travail effectué par l'agent, les relations directes avec les services extérieurs et l'adjointe en charge de l'action sociale, nécessitent une mise à disposition à 100%. En cas de nécessité de service, des heures supplémentaires pourront être réalisées pour le compte de la commune. Celles-ci seront prises en charge par le budget commune. Le Conseil municipal vote la mise à disposition d'un agent administratif auprès du service d'aide à domicile.

PERSONNEL : MISE À DISPOSITION D'UN AGENT TECHNIQUE AUPRÈS DU FOYER LOGEMENT « CLAIR LOGIS »

Compte-tenu de la réorganisation du service du Foyer Logement « Clair Logis », il est proposé qu'un agent technique y soit mis à disposition 35h par semaine, à compter du 1^{er} janvier 2018, pour une durée de 1 an, dans le cadre de l'entretien et la maintenance du site. En cas de nécessité de service, des heures supplémentaires pourront être réalisées pour le compte de la commune. Celles-ci seront prises en charge par le budget commune. Le Conseil municipal vote la mise à disposition d'un agent technique auprès du foyer logement « Clair Logis ».

PERSONNEL : PRIME DE FIN D'ANNÉE

Chaque année, une prime de fin d'année est versée au personnel de la commune. En 2016, le montant de cette prime était de 740,00 € par an pour un agent ayant travaillé à temps complet sur l'année.

Le Conseil Municipal fixe le montant de la prime de fin d'année accordée au personnel communal à 840,00 € par an et par agent à temps complet, et calculée au prorata du temps de travail dans la collectivité pour un agent à temps incomplet.

COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ : ACQUISITION D'UNE LICENCE IV DE DÉBIT DE BOISSON

Pour préserver le pôle d'animation locale que constitue le café, le Conseil Municipal décide l'acquisition de la licence IV détenue Madame Annick LE NOUVEAU, exploitée par l'établissement Le Bar de l'Odyssee, pour un montant de 2 000 € HT (hors frais notariés et frais annexes). Il s'agit de maintenir cette licence sur la commune de Guémené-sur-Scorff et la rétrocéder ultérieurement.

SYNDICAT DU BASSIN DU SCORFF : MODIFICATION DES STATUTS

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles, votée en janvier 2014, nécessite de revoir la structuration des compétences liées au grand cycle de l'eau.

Les missions exercées aujourd'hui par le syndicat sur le volet opérationnel, soit la gestion des milieux aquatiques et la lutte contre les pollutions diffuses seront transférées aux EPCI-FP qui exerceront la compétence « GEMAPI » en propre. Des discussions ont lieu actuellement avec Roi Morvan Communauté, la communauté de communes de Kreiz Breizh et Quimperlé Communauté dans l'objectif d'établir des conventions afin de préserver la cohérence hydrographique et la continuité des actions sur l'ensemble du territoire du SAGE Scorff. Le Syndicat reste la structure porteuse du SAGE Scorff.

Par ailleurs, la loi NOTRE a également organisé le transfert de la compétence obligatoire « promotion du tourisme » depuis le 1^{er} janvier 2017 aux EPCI à FP : cette compétence n'a plus lieu d'être maintenue dans les statuts du Syndicat. Dans ce cadre, il est proposé de modifier, à compter du 1^{er} janvier 2018, les statuts du Syndicat du Bassin du Scorff comme suit : Le Syndicat du Bassin du Scorff a pour unique objet le portage du SAGE Scorff. Les membres sont : Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, en représentation substitution de leurs communes respectives et les communes d'Arzano, Berné, Guémené-sur-Scorff, Guilligomarc'h, Kernascléden, Langoëlan, Lignol, Locmalo, Mellionnec, Persquen, Ploërdut, Rédéné. La représentation des adhérents est la suivante : 16 membres représentant Lorient Agglomération, 1 membre représente Quimperlé Communauté et 1 membre pour chacune des communes membres. La contribution des adhérents est fixée comme suit : 50 % sur la base de la population, 50 % sur la base du potentiel fiscal (potentiel fiscal par habitant * population sur le territoire Scorff).

La procédure de modification statutaire est la suivante : une fois approuvé par le comité syndical, le projet de statuts modifiés est notifié à chacun des membres qui dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable. La modification est subordonnée à l'accord des membres dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement, soit 2/3 au moins des membres représentant plus de la moitié de la population, ou 1/2 au moins des membres représentant les 2/3 de la population. La majorité doit nécessairement comprendre le membre dont la population est la plus nombreuse et est supérieure au quart de la population totale concernée. La décision de modification est prise par arrêté préfectoral.

Les membres du syndicat doivent désormais, conformément aux dispositions de l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités territoriales, se prononcer sur cette modification des statuts.

Le Conseil Municipal approuve le projet de modification des statuts du Syndicat du Bassin du Scorff.

État civil

Naissance

ARNAL PAYS Katy

le 29 septembre

Décès

BACON Julienne veuve LE MOUEL

le 30 septembre

GELAS Marie-Paule

le 12 octobre

épouse LE RAVALLEC

LE BORGNE Germaine

le 12 octobre

veuve LE GARGASSON

CARRÉ Rémy

le 1^{er} novembre

Fermeture de la trésorerie

Une centaine de personnes, élus et administrés ont manifesté leur mécontentement, samedi 18 novembre contre la fermeture programmée de la trésorerie pour le 1er janvier 2018.

Les maires et représentants des douze communes concernées (Guémené-sur-Scorff, Kernascléden, Le Croisty, Langoëlan, Lignol, Locmalo, Persquen, Ploërdut, Saint-Caradec-Trégomel, Saint-Tugdual, Séglien, Silfiac) ont tenu à reformuler le rôle essentiel des services de la trésorerie de la commune pour le territoire et ont demandé à la Direction générale des finances publiques du Morbihan de revoir sa position.

Les raisons invoquées pour la fermeture sont, une charge de travail trop importante à gérer pour deux personnes (et non pas une baisse de l'activité), des locaux trop vastes pour ces deux agents et l'obligation de fermer les bureaux au public lorsque l'un des deux agents est absent. Un agent vient régulièrement en renfort de l'équipe.

Le maire de Guémené, René Le Moullec, a réaffirmé le rôle essentiel des services de la trésorerie pour le territoire : « Pour la population, c'est un service de proximité qui permet un rapport direct avec ce service de l'État et une résolution rapide quelle que soit la situation des administrés. Pour les collectivités, qui n'ont pas de services financiers, c'est la présence et le concours d'experts indispensables à une bonne gestion des communes. »



Les élus attendent toujours une réponse de M. Giraud, Directeur des finances publiques du Morbihan, sur une présence programmée et adaptée de son administration sur la commune.

Une invitation lui a aussi été lancée par Michel Morvant, Président de Roi Morvan Communauté, pour assister au prochain conseil communautaire à la fin du mois.

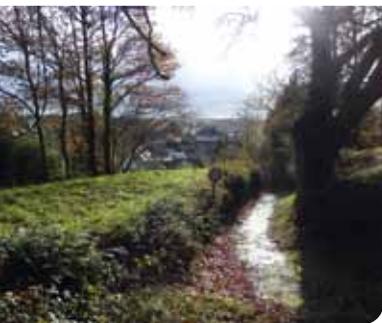
Le souhait des élus est d'intégrer ces services dans la Maison de services au public, a indiqué René Le Moullec.

Cérémonie commémorative du 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 novembre qui célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France, des élèves du collège Émile Mazé ont lu des lettres bouleversantes écrites à leurs familles par des « poilus ».



Lotissement de la Garenne



Le projet de lotissement entre les Hauts de Kérizac et la rue de la Garenne comporte 9 lots à bâtir de 500 à 1000m². L'ensemble exposé plein sud a une superficie de 10 648 m², soit 1,06 hectares. Un chemin piéton dessert le site depuis la rue de la Garenne.

Le terrain sera urbanisé tout en conservant le caractère environnemental et paysagé du site.

Un architecte établira le projet architectural, paysager et environnemental du lotissement comme l'impose le décret 2017-252 du 27 février 2017 lorsqu'il s'agit d'une surface de terrain à aménager supérieure à 2 500 m².

La réservation des lots se fera sur plan. Les personnes intéressées doivent contacter la mairie au 02 97 51 20 23.



TAXE D'ASSAINISSEMENT

Diminution de la part communale

Chaque année, la taxe d'assainissement revenant à la commune est actualisée et révisée. Une baisse de 5 %, par rapport aux tarifs 2017, a été entérinée par le conseil. Les tarifs, pour l'année 2018, sont donc les suivants :

- Partie fixe (abonnement) : 10,62 € - Mètre cube de 0 à 30 : 0,36 € - Mètre cube au-delà de 30 : 0,67 €

Médiathèque

Exposition autour de l'enfance maltraitée

Suite à la rencontre entre Glenn Hoël, conférencier-chanteur et fondateur de l'association « Glenn Hoël - Enfance maltraitée » et des élèves de 6ème du collège Sainte-Anne, une exposition d'une trentaine de photos légendées était visible à la médiathèque pendant tout le mois d'octobre afin de compléter l'échange et la réflexion autour de ce thème parfois difficile à aborder.

Visite au Jardin des lutins

Le mardi 7 novembre, accompagnée de son petit rat conteur d'histoire (petite marionnette espiègle) et de plusieurs livres, Sylvaine, responsable de la médiathèque a animé une séance de lecture au pôle multi accueil « Le Jardin des lutins » pendant environ ¾ d'heure.

Quelques jours auparavant, le 25 octobre, ce sont les enfants qui s'étaient déplacés à la médiathèque accompagnés de leurs éducateurs. Ces échanges, qui se renouvelleront plusieurs fois dans l'année permettent aux jeunes enfants de se familiariser avec l'univers des livres.

Festiv'Elaiç

La médiathèque a participé au festival de la lecture et des arts croisés organisé par l'association ELAÏG le 4 et 5 novembre avec une lecture « flash » d'un passage du livre de Fabienne Juhel « La chaise numéro 14 » et la présentation de l'œuvre.



Lecture à la Maison d'Accueil Spécialisée

Le mardi 21 novembre, une séance de lecture avec un butaï était organisée à la Maison d'Accueil Spécialisée (Le Butaï est un chevalet en bois qui sert de support pour un style de narration originaire du Japon, le Kamishibai).

Quelques résidents viennent à la médiathèque de façon régulière mais beaucoup d'entre eux ne peuvent malheureusement pas se déplacer : le but de cette rencontre est que chacun puisse profiter de la médiathèque. Plusieurs séances seront organisées au cours de l'année. La prochaine est prévue le mardi 23 janvier.

Les résidents ont été invités à créer leur propre histoire qui sera aussi lue sous forme de kamishibai : affaire à suivre !

Collecte de documents anciens

Nous sommes nombreux à déplorer, et nous nous en rendons compte depuis longtemps à travers de nombreux exemples, que ce qui fait la mémoire de nos parents, nos grands-parents... Et donc de notre pays, disparaît au fil des ans. Mais il n'y a pas de fatalité.

Aussi, étant profondément attachés au patrimoine et à la mémoire de notre beau pays, nous avons décidé de nous engager dans la récupération et la sauvegarde de documents anciens relatifs à Guéméné et au canton.

Ceci concerne des documents divers et variés datant d'avant les années 2000, sous forme de photos, programmes de manifestations, affiches, tracts, prospectus, bulletins paroissiaux, anciennes factures et autres documents anciens d'entreprises...

En ce qui concerne les journaux et bulletins municipaux, seuls ceux datant d'avant 1960 nous intéressent.

Ainsi, si vous possédez ou avez connaissance de personnes possédant ce genre d'anciens documents ou autres qui concernent Guéméné et son canton, vous pouvez nous contacter.

Vous avez le choix de :

- Nous les confier pour les numériser avant de vous les restituer
- Les céder à la ville de Guéméné qui les conservera en votre nom
- Les céder aux archives de Vannes.

En agissant ainsi, vous contribuerez à la sauvegarde et à la transmission d'une partie de ce qui constitue le patrimoine et la mémoire de notre pays Pourleth. De cette manière, ces documents participeront à l'enrichissement d'une base de données, source d'information précieuse et variée qui pourra être exploitée par des historiens, des chercheurs...

Merci très sincèrement de votre contribution à ce beau projet.

Contacts et renseignements :

Mairie de Guéméné-sur-Scorff (02 97 51 20 23)

M. et M^{me} Mallégo-Le Bouëdec (06 09 08 13 47)

SITE INTERNET DE LA VILLE

guemene-sur-scorff.com

Vous trouverez sur le site Internet de la commune de précieux renseignements concernant l'économie, le tourisme, les divers services que proposent la municipalité, les loisirs et une galerie photos des événements passés.

Une rubrique « actualité » est mise à disposition gratuitement pour tous les événements se déroulant à Guéméné. Si vous souhaitez que votre animation y paraisse, envoyez un mail à la médiathèque (mediatheque.guemene@orange.fr), avec une photographie ou votre affiche en PDF ainsi qu'un petit texte décrivant votre manifestation.



Maison Limbour

Les travaux de restauration de la maison Limbour commenceront début décembre, et s'étaleront sur dix mois. Pratiquement tous les lots ont été attribués pour les travaux de la future Maison de service au public.

Les entreprises retenues pour les travaux sont : gros œuvre-maçonnerie-VRD, Maison Grevet, 188 045 € ; charpente, Charpentiers de Bretagne, pour 185 541 € ; couverture, André Rio toitures, 82 687 € ; menuiseries extérieures et intérieures, Ateliers DLB, 134 125 € ; serrurerie Philippe Bournigal, 25 570 € ; élévateur PMR, Green distribution, 19 400 € (montants HT).

Les lots restants, isolation-cloisons-faux plafond, carrelage, électricité, plomberie, chauffage-ventilation et peinture sont en relance de consultation.



Cimetière

Le cimetière a été désherbé et un cyprès donnant des signes de dépérissement et présentant un risque de tomber à court terme a été abattu.

Centre de secours

Un appel d'offres concernant l'extension pour aménagement de vestiaires pour femmes et la création d'un local « ménage » de la caserne de pompiers de Guémené est en cours.



Guémené Élec



Une entreprise d'électricité générale s'installe à Guémené et vous propose ses services dans le domaine de l'électricité et la domotique.

Elle intervient aussi bien sur du neuf que sur de la rénovation et propose un service de dépannage (urgence dépannage 7 jours/7).

Pour vos projets d'automatisme, de chauffage électrique, d'éclairage, d'interphonie, de réparation et de vente d'électroménager, l'entreprise Guémené Élec vous propose un devis gratuit, un service de conseil, une intervention rapide, un travail de qualité soigné effectué par un professionnel ayant 15 ans d'expérience dont 6 années d'artisanat.

Contact : 06 47 94 77 11 - E-mail : guemeneelec@gmail.com



CROSS DE L'USEP

Les enfants des écoles primaires publiques du Pays du Roi Morvan, dont l'école Louis Hubert, se sont retrouvés, vendredi 10 novembre, au stade Antoine-Morice, pour participer au cross de solidarité de l'Union Sportive des Ecoles Primaires (USEP). Il a rassemblé plus de 500 élèves. Le cross de solidarité est un partenariat entre l'USEP et le Secours populaire.

Chaque participant offre un livre neuf au Secours Populaire pour participer à l'opération « Père Noël vert » : ils seront distribués à des enfants dans le besoin.

Chaque écolier a choisi la distance qu'il souhaitait parcourir, de 700 m à 3 200 m, pendant environ 8 à 24 minutes, en fonction de la préparation reçue à l'école pour apprendre à gérer son effort et connaître ses aptitudes. A l'issue des courses, un goûter offert par la municipalité a été offert aux jeunes sportifs.



Virginie Hellec

Virginie Hellec, doyenne de Guémené, a eu 102 ans le 10 novembre, elle est née en 1915, à Plouray.

Elle était la 7^e d'une fratrie de 13 enfants. Ses parents, François et Marie-Hélène, ont quitté Plouray en 1927 pour devenir métayer au château de Menoray, à Locmalo. C'est là qu'elle a épousé Jules Hellec, policier, en novembre 1940. De leur union sont nés trois enfants : deux filles et un garçon. La famille s'est agrandie avec six petits-enfants, douze arrière-petits-enfants, deux arrière-arrière-petits-enfants.

Virginie Hellec a été femme de ménage et employée de cantine. Elle a passé son permis de conduire à 50 ans. Elle est au foyer logement depuis juillet 2014. Elle est toujours très souriante, coquette et manifeste toujours sa joie de vivre et sa bonne humeur.



Virginie Hellec le jour de ses 102 ans dans la salle de restauration à la résidence.

CCAS

GOÛTERS DES AÎNÉS

Les magasins arborent déjà les couleurs de Noël et le dernier goûter de l'année, le 6 décembre, s'est bien déroulé. Nous avons anticipé l'évènement car nous ne voulons pas nous retrouver en concurrence avec les fêtes de Noël des enfants. Et n'oubliez pas, dès 70 ans vous êtes les bienvenus.

Nous avons mené une réflexion sur le choix du mercredi pour les goûters des aînés suite aux remarques de plusieurs personnes ayant dû choisir entre le goûter du CCAS et une animation dans une autre commune.

Après consultation des mairies des communes environnantes et des responsables d'associations, il semble préjudiciable de déplacer les goûters de nos aînés un autre jour que le mercredi. Au vu du nombre important d'activités dans la région, il y a inévitablement le risque de devoir un jour faire un choix. C'est plutôt un très bon signe de vitalité, et on s'en réjouit.



De plus nous devons tenir compte des contraintes de disponibilité de la salle et de la cuisine qui est utilisée pour la cantine scolaire. Le goûter de septembre fut très agréable, les enfants du centre aéré nous ayant rejoint pour partager un moment convivial, distribuant les roses des sables qu'ils avaient fabriquées en atelier cuisine le matin. Maryvonne Duédal, notre musicienne du jour, a su adapter son répertoire pour favoriser un échange intergénérationnel dans la danse. Un vrai moment de fraîcheur !

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Un service à la personne, géré par le CCAS, est proposé à Guémené-sur-Scorff. Il s'agit d'une organisation atypique en comparaison avec les grandes associations qui offrent ce genre de service dans les communes aux alentours.



Il est composé de six agents, Chantal, Fabienne, Laurence, Lucette, Yolande et Nadia qui effectue les remplacements. Cette petite équipe à l'échelle de la commune permet un service de proximité et un relationnel fort, puisque nos bénéficiaires les identifient facilement. Elles sont régulièrement formées afin d'apporter un service de qualité.

Deux agents viennent de suivre un cycle de perfectionnement dont le thème était la prise en compte de la souffrance psychique des personnes âgées dans l'aide et les soins à domicile. Ces deux journées de formation à Guingamp étaient financées par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les connaissances acquises vont permettre une analyse encore plus fine des signes de souffrances psychiques et donc une intervention plus rapide de professionnels de santé. Madeleine Le Bigaut encadre l'équipe et gère leurs plannings d'intervention. C'est également elle qui reçoit les familles et s'occupe de la partie administrative afin de constituer les dossiers et d'obtenir les aides financières auxquelles elles peuvent prétendre.

Téléthon

Les animations du Téléthon ont attiré de nombreux visiteurs le samedi 2 décembre : lavage de voitures, repas de crêpes, concours de belote, tournoi FIFA 2017, baptêmes de moto, chorale, panier garni, pêche à la ligne... Une fois de plus, les bénévoles se sont investis pour que cette journée de solidarité soit un succès.



Don du sang

En 2016, l'autosuffisance nationale en produits sanguins a été assurée grâce à la mobilisation de 1 597 460 donneurs, dont 272 031 ont donné pour la première fois.

2 938 183 dons ont été effectués : 2 489 767 dons de sang, 336 510 dons de plasma et 11 906 dons de plaquettes. Le don moyen est 1,84 don par donneur.

Les femmes représentent 52 % des donneurs, les hommes 48 %. La moitié des donneurs a moins de 40 ans et un tiers des nouveaux donneurs ont 18 ou 19 ans.

Enfin, 81 % des dons ont été effectués en collecte mobile.

L'association du don de sang de la région de Guémené-sur-Scorff organisera sa première randonnée pédestre pour la promotion du don de sang, la rando « Pourleth globules », le dimanche 29 avril à Locmalo.

En 2018, les collectes se dérouleront de 15h30 à 18h30 dans le but d'accueillir plus de donneurs. Venez nombreux !

Dates de collecte 2018 :

Mardi 6 mars, vendredi 8 juin, lundi 3 septembre et vendredi 14 décembre.

Rando « Pourleth globules » le 29 avril à Locmalo.

Ô BOCAL : ATELIER D'ECRITURE

Samedi 25 novembre, Cécile Even a proposé un atelier d'écriture, en association avec la boutique de créateur Ô Bocal.

Six personnes y ont participé (formant une belle parité puisqu'il y avait trois hommes et trois femmes) venant de Bubry, Langonnet, Saint-Aignan, Guern et Plérin.

Vu le nombre de personnes présentes, il a été décidé de déplacer l'atelier dans l'arrière salle du bistrot Chez Louisa.

Une dizaine de jeux d'écriture poétique ont débuté la séance, tournés vers une forme libre : écriture thématique, association d'idées, jeux sur les sonorités, écriture à plusieurs, jeux surréalistes. A la fin de chaque activité, les participants étaient invités à lire leur production. Petit à petit, les consignes devenaient de moins en moins contraignantes et l'atelier s'est terminé par la réalisation de textes en écriture automatique.

Tout le monde a semblé motivé et intéressé par le déroulé de l'atelier, manifestant l'envie de recommencer l'expérience.



Les participants ont pu lire des poèmes sur la scène du bistrot Chez Louisa, qui proposait ce week-end là plusieurs soirées de concert pour fêter la Sainte-Cécile. Cécile Even a lu un poème de Jacques Prévert (Etranges étrangers) et une participante a lu un de ses poèmes.

Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne

UNE BONNE NOUVELLE POUR L'AVENIR DE GUÉMENÉ



Renforcer les centres villes et bourgs ruraux : 60 expérimentations pour réinventer les villes et bourgs de Bretagne

Alors que les centres villes et les bourgs sont des repères au sein d'une commune, ils doivent aujourd'hui s'adapter aux changements de modes de vie de leurs habitants, pour renforcer leur attractivité. L'État, la Région Bretagne, l'Établissement public foncier de Bretagne et la Caisse des Dépôts ont proposés le 21 mars 2017 deux appels à candidatures à travers lesquels ils souhaitent soutenir les projets d'aménagement portés par les communes qui réinventent leur centre (ville ou bourg).

Au terme de l'appel à candidatures, 208 projets ont été réceptionnés dans le cadre de cette démarche expérimentale, ce qui témoigne de l'engouement en Bretagne autour de ce sujet majeur pour nos territoires.

L'enjeu est, à travers cette démarche novatrice, de soutenir les projets des communes qui réinventent leur centre (ville ou bourg), pour les adapter aux changements de mode de vie de leurs habitants et renforcer leur attractivité. Le caractère innovant, l'expérimentation et les perspectives d'essaimage ont guidé les partenaires dans le choix des 60 projets soutenus.



L'étude de revitalisation menée depuis septembre 2015 à Guéméné-sur-Scorff a été initiée par le conseil municipal pour engager un projet ambitieux pour l'avenir de notre commune et faire de la reconquête urbaine de notre territoire une priorité forte. C'est pourquoi la municipalité a déposé le 3 juillet 2017 un dossier au titre des appels à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne ». J'ai le plaisir de vous informer que la candidature de Guéméné-sur-Scorff a été retenue et pourra bénéficier d'une dotation maximale de 1 000 000 €, calculée sur la base des opérations et dépenses éligibles.

Les 208 candidatures relatives au « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne » ont été examinés par les 4 partenaires, État, Région, EPF et Caisse des Dépôts, au regard des plusieurs critères :

- La qualité du pilotage, de la gouvernance et de la co-production du projet permettant de répondre aux besoins et aux usages des habitants et des acteurs socio-économiques ;
- L'approche intégrée du projet, via un projet transversal dans les thématiques abordées, explicitant la démarche d'ensemble ;
- La cohérence de la candidature, notamment au regard des actions entreprises par les pouvoirs publics à différentes échelles, en particulier l'échelle intercommunale.

Les 4 partenaires ont également porté un regard appuyé sur le caractère innovant et expérimental des opérations. L'idée est de tester de nouveaux modèles de développement, qui puissent être utiles à tous les territoires.

Ceci prouve que le projet de Guémené-sur-Scorff est à la fois cohérent et réaliste.

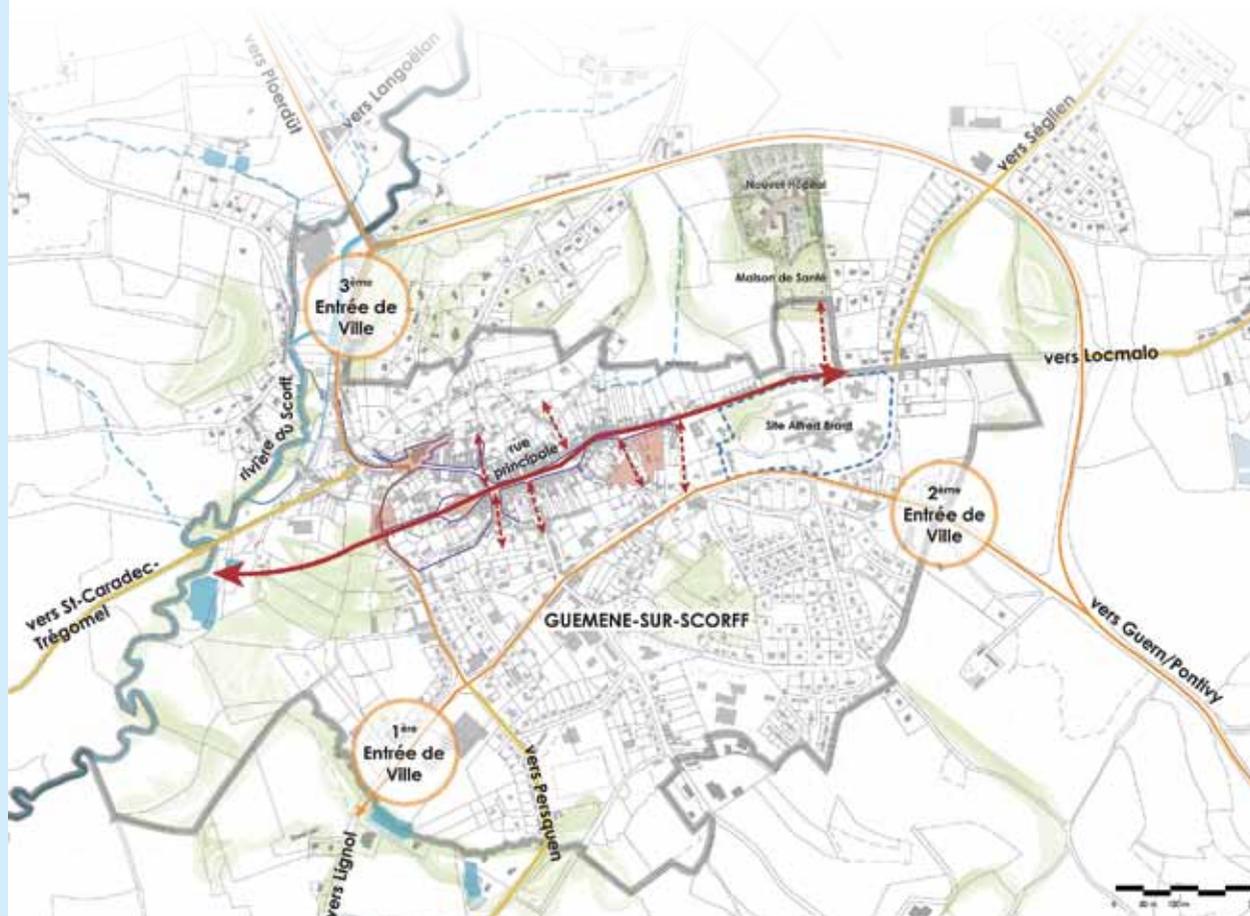
Je tiens à vous remercier, toutes et à tous, pour votre

collaboration à ce projet. Nous avons désormais le devoir de mener à bien cette redynamisation de Guémené-sur-Scorff, pas seulement pour la commune, mais pour tout le bassin de vie. Si Guémené-sur-Scorff ne se développe pas, tout le territoire avoisinant en souffrira. A contrario si la commune est amenée à se développer, les communes avoisinantes en bénéficieront également.

Notre projet en quelques lignes

Il s'agit d'un projet global autour de trois leviers d'attractivité identifiés de manière participative : urbanisme et cadre de vie, commerces et économie, tourisme et identité.

Lors de l'élaboration du SCoT, Guémené-sur-Scorff a été identifié comme un des pôles moteurs de Roi Morvan Communauté avec Gourin et Le Faouët. Le SCoT, construit autour de ces 3 pôles, s'articule autour de 3 axes de développement (développer l'attractivité, maintenir l'équilibre entre habitat agriculture, nature et patrimoine, renforcer et diversifier l'économie). De surcroit, le projet de territoire de Guémené-sur-Scorff s'inscrit dans la logique de l'action du Pays COB.





1

**Amélioration du cadre de vie
+
Accueil de nouvelle population**

- Hôpital - Architecture & urbanisme
- Maison Limbour
- Site de l'ancien Greta
- Aménagement du centre-bourg
- Aménagement des bords du Scorff

Architecture & Urbanisme

2

**Positionnement identitaire
+
Stratégie touristique**

- Hôpital - Mise en tourisme
- Etude thématique «Jeunes»
- Intégration de Guéméné-sur-Scorff dans des circuits itinérants
- Mise en tourisme de l'Andouille, du quotidien,...

Conseil en Développement Touristique



**Démarche Participative
et Innovante**

- **Etre «territoire pilote» :**
Projets innovants
- **Expérimentation territoriale :**
Implication des partenaires et intégration dans réseaux existants
- **Renforcement de la démarche participative :**
Lieux d'échanges, mobilisation des habitants.

Guéméné-sur-Scorff

3

**Renforcement de l'activité
économique et des commerces**

- Hôpital - Faisabilité économique :
- hôtel, restaurant gastronomique, atelier-relais,...
- Commerces et marché du centre-bourg : vacances, vétusté, prix des loyers...
- Artisans : renouvellement et continuité de services

Conseil en Développement Commercial

L'identité des territoires et la redynamisation économique sont au cœur de son programme. Le projet proposé concerne la dorsale de Guémené depuis la rivière du Scorff jusqu'au site de l'hôpital Alfred Brard avec comme centralité le centre-bourg actuel (place du château et les rues Louis le Bail, Joseph Pères, Bisson et Emile Mazé). La création d'une connexion entre Intermarché et le centre-bourg fait partie des priorités. Il s'appuie sur les 3 facteurs d'attractivité identifiés comme structurant pour la revitalisation de Guémené-sur-Scorff lors du diagnostic partagé (synthèse des données issues des études existantes, de la concertation et du terrain) :

1) Axe urbanisme et cadre de vie

La reconquête urbaine, l'amélioration du cadre de vie et l'accueil de nouvelles populations.

2) Axe tourisme et identité

La définition d'un positionnement identitaire et la mise en œuvre d'une stratégie touristique correspondante.

3) Axe économie et commerces

Le renforcement de l'activité économique et du commerce. Ce projet s'inscrit dans une démarche participative (comité de pilotage, Labo à idées, ateliers) et



de recherche innovante sur l'urbanisme et l'habitat (partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne).

Les actions du projet de revitalisation de Guémené-sur-Scorff

	AXE 1 / URBANISME ET CADRE DE VIE La reconquête urbaine, l'amélioration du cadre de vie et l'accueil de nouvelles populations	AXE 2 / TOURISME ET IDENTITE La définition d'un positionnement identitaire et la mise en œuvre d'une stratégie touristique correspondante	AXE 3 / ECONOMIE ET COMMERCES Le renforcement de l'activité économique et du commerce			
APPELS A CANDIDATURES	Action	Action	Action			
	5	Entrées de villes	13	Mise en tourisme de l'andouille	3	Réhabilitation de logements et commerce SITE ODYSSEE
	1	Mise en valeur des façades	6	Centre d'interprétation du Pays Pourleth	20	Réhabilitation de logement et commerce Place Loth
	24	Aménagement de la place du marché aux porcs	4	Confortation du Label Petite Cité de Caractère	19	Recrutement d'un animateur du projet de revitalisation
	2	Création d'un jardin intergénérationnel	14	Mise en valeur du petit patrimoine et élaboration de circuits récréatifs	26	Gestion des locaux vacants (commerce et habitat)
	10	Intermodalité	12	Valorisation des Rives du scorff	23	Amélioration de l'ambiance d'achat
	21	Plan de circulation et de stationnements				
	30	Mise en place d'un Parcours d'Activité Sportif Spécialisé	7	Repenser l'offre du Camping Municipal	9	Anticipation de la reconversion du site de l'hôpital
	18	Le Pôle Enfance vecteur d'intergénérationnalité	15	Soutien de la Dynamique Associative, festive et culturelle	11	Maintien et renforcement de la dynamique collective des commerçants
	25	Référentiel Foncier	17	Outils de communication TOURISME	22	Redynamisation du marché
16	Communication autour de l'Habitat	8	Mise en valeur des vestiges du Château des Rohan	32	Plan de Signalisation d'Information Locale	
		31	Ecopâturage communal			

Pourquoi notre projet est de nature à renforcer l'attractivité du centre de Guémené-sur-Scorff ?

Le projet présenté est issu d'un diagnostic réalisé sur plusieurs mois et de manière participative. Lors du diagnostic, les données ont été recueillies auprès d'un large panel d'acteurs experts ou usagers : élus de la commune et des alentours, techniciens et techniciennes de la communauté de communes et du pays, forces vives du territoire, partenaires potentiels, habitants de Guémené (du collègue Émile Mazé au Foyer Logement).

Cette démarche participative préalable a pour intérêt de fournir une connaissance fine des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces de Guémené-sur-Scorff et de ses alentours. Elle a aussi permis de créer une dynamique collective autour d'un projet commun partagé. Cette dynamique collective étant renforcée par la mise en place d'un comité de pilotage en charge du suivi de l'étude. Ce dernier est composé de l'équipe portant le projet de revitalisation (les élus), des futurs partenaires pour la réalisation du projet de revitalisation (DDTM, EPF Bretagne, le Sous-Préfet de Pontivy, l'ADIL, Roi Morvan Communauté, le Pays Centre-Ouest Bretagne), l'équipe menant l'étude de revitalisation. D'autres structures peuvent être associées de manière temporaire. Le Comité de pilotage tel qu'il a été pensé et composé, permet d'associer les partenaires en amont de la réalisation du projet. Cette organisation garantit une bonne appréhension des enjeux, une meilleure réactivité et un soutien plus fort de leur part lors de la mise en œuvre du projet de revitalisation.

Ainsi, la mise en place du présent projet suit les recommandations issues des retours d'expériences formulées lors de la journée de la fédération des Entreprises Publiques Locales (EPL) du 6 décembre 2016 à savoir la mise en place du projet sur un temps long tout en sachant saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent, la nécessité d'un portage politique fort accompagné par un portage technique, la mise en place des actions-levier grâce au diagnostic partagé

avec les forces vives du territoire, la prise en compte des habitants ayant l'expertise d'usage.

Les effets concrets attendus

En travaillant de manière participative sur les trois levier-actions identifiés lors du diagnostic (urbanisme et cadre de vie, tourisme et identité, commerces et économie), ce projet permettra :

- La diminution de la vacance des commerces et l'ouverture de nouveaux commerces : opération de réhabilitation de bâtiments existants, amélioration de l'ambiance d'achat, dynamisation de l'association des commerçants
- L'augmentation de la fréquentation du centre-bourg : lisibilité du centre-bourg, ambiance d'achat, cheminement piéton, connexion avec Intermarché
- L'augmentation de l'offre de logement, son adaptation aux exigences actuelles et l'accueil de nouvelles familles : opération de réhabilitation de bâtiment existants, démarche auprès des propriétaires de parcelles avec du bâti dégradé pour des opérations de renouvellement urbain, mise en place d'un référentiel foncier visant notamment pour l'identification des parcelles pouvant accueillir des opérations de construction



- L'amélioration du cadre de vie notamment pour les familles et les personnes âgées : accessibilité du centre-bourg, création d'espace de jeux pour enfants, espaces de rencontre favorisant les liens intergénérationnels, le renforcement des services de proximité (création d'une maison de services au public)
- La consolidation de la fréquentation touristique : mise en tourisme de l'andouille, du Scorff et du petit

patrimoine, consolidation des événements festifs et culturels, réhabilitation du camping municipal

- L'amélioration de la satisfaction des visiteurs de Guéméné : embellissement des entrées de ville, augmentation de la lisibilité de l'andouille, augmentation de l'offre touristique via la création de circuits piétons et d'un centre d'interprétation du pays Pourleth.



Le réseau Bruded à Guéméné-sur-Scorff

L'association Bruded est un réseau de collectivités bretonnes qui s'engagent dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire. Un réseau de partage d'expériences pour les élus des collectivités qui veulent aller ensemble plus loin.

Une délégation d'élus municipaux s'est déplacée (parfois de loin) à Guéméné le mercredi 15 novembre. Monsieur le Maire de Guéméné a présenté le projet de redynamisation de la commune.



Les Korrigans

3/12 ANS

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) les Korrigans est une structure du service enfance-jeunesse gérée par Roi Morvan Communauté. Installé dans les écoles maternelles et primaires de Guéméné mises à disposition par la commune, le centre fonctionne pendant les vacances scolaires (sauf à Noël) et le mercredi.

Des vacances dynamiques

Cet été, une équipe d'une dizaine d'animateurs et animatrices qualifiés, répartie sur les 2 mois ont encadré les enfants. Samantha Sinquin, directrice des Korrigans, épaulée par Christelle Le Peutrec, référente de secteur, ont travaillé sur la thématique « Être citoyen en 2017 ». Chaque jour, une trentaine d'enfants en moyenne ont ainsi pu profiter des animations proposées. Le centre a accueilli jusqu'à 58 enfants fin juillet.



Diverses sorties ont eu lieu : visite des Loups de Coat Fur, la Maison de la Chauve-souris à Kernascléden, le village de Poul-Fetan, le parc d'attractions Land aux Lutins... Sans oublier des sorties au cinéma, à la piscine, en pleine nature pour la construction de cabanes.

Cette année, la nouveauté a été la mise en place d'un bivouac de 1 nuit pour les enfants de 5 à 6 ans. Le camp s'est installé à l'Ecurie des 3 Allures à Kernascléden. Accueillie par Marie, la responsable, les enfants ont profité des poneys et chevaux en jouant avec eux et en leur donnant à manger. Ils ont également pour la plupart passé une première nuit sous tentes. Une belle expérience qui mérite d'être renouvelée !



L'accueil des mercredis

Les mercredis pendant la période scolaire, le centre accueille les enfants à l'école maternelle de Guéméné-sur-Scorff, situé rue Jean Feuillet.

Depuis le retour à la semaine de 4 jours, l'accueil des enfants se fait dorénavant toute la journée. Trois formules sont proposées : matin avec repas, après-midi avec repas et journée avec repas.

Une hausse de fréquentation, comparée à l'année dernière, a été notée sur les mercredis, avec 20 à 35 enfants présents. Les enfants ont d'ores et déjà commencé à s'intéresser à la thématique choisie par les équipes d'animation : Sport et santé.

Yohann, Cynthia et Nathanaël proposent diverses activités culinaires



régulières, des ateliers autour des fruits et légumes et la découverte de sports peu pratiqués tel que le hockey en salle.

Le fonctionnement pendant les vacances

Le centre fonctionne chaque vacances scolaire de 7h30 à 19h. Les activités débutent vers 9h30 et finissent vers 17h. Un circuit de ramassage des enfants gratuit en car dessert les différentes communes du secteur. L'activité « Cap Junior » est régulièrement proposée. L'idée est de rapprocher les plus grands (les 9-12 ans) de l'ALSH les Korrigans des jeunes âgés de 11 à 13 ans de la Maison des Jeunes.

Dans le cadre de ce Cap Junior, des animations sont organisées ponctuellement à la Maison des Jeunes ainsi que des sorties, patinoire, bowling, laser..., rassemblant ces 2 tranches d'âge.

Le portail famille « tasfaitquoi.com »

Depuis l'année dernière, le service Enfance/Jeunesse se met au numérique ! Les photos des activités et plannings d'animations sont régulièrement mis en ligne sur le site « tasfaitquoi.com ». Cela permet aux parents de connaître le planning à l'avance, mais aussi d'avoir la possibilité de voir leurs enfants en activité sur les nombreuses photos. Il s'agit d'un site sécurisé et un code est demandé afin d'y avoir accès. Les photos ne peuvent pas être enregistrées.

Grande soirée « Jeune talents », le 19 mai 2018 à Priziac

Tout le service organise une grande soirée festive le samedi 19 mai 2018, à la salle des fêtes de Priziac. Cette soirée aura pour but de mettre en avant les jeunes, en proposant des numéros préparés durant l'année, en partenariat avec des artistes professionnels, cela sera ouvert aux familles mais toute personne intéressée pourra y assister, sous réservation.

Au programme : spectacle des enfants et numéros de professionnels autour d'un repas buffet.

Pratique !

Les inscriptions doivent être effectuées par téléphone au moins une semaine avant afin de commander les repas et en fonction de l'équipe d'encadrement.

Pour valider l'inscription des enfants de 3 ans à 11 ans, il faut impérativement le dossier d'inscription annuel complété, le règlement de la totalité du séjour, la fiche sanitaire de liaison dûment remplie, le test d'aisance aquatique (pour les enfants à partir de 8 ans), une attestation d'assurance responsabilité civile ou extrascolaire, une attestation de quotient familial et quatre timbres.

Le règlement s'effectue par chèque libellé à l'ordre du Trésor public. Sont pris en compte les bons vacances Caf, Azur, MSA, les aides CE, les chèques vacances, Cesu...

L'annulation d'une inscription doit se faire au plus tard 48 heures à l'avance. Le remboursement n'est possible que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, document administratif officiel...).

Tarifs de base des vacances scolaires, journée complète : 13 € ; forfait 4 jours : 44 € ; forfait 5 jours : 54 €.

Tarifs de base des mercredis, journée complète : 13 €, ½ journée avec repas 8 €, ½ journée sans repas 5 €.

Service Enfance-Jeunesse Roi Morvan Communauté
6, rue Carant du Four - 56320 LE FAOQUET
Contact : tél. 02 97 23 20 19

Maison des jeunes

La Maison des Jeunes, située au rez de chaussée de la Maison des Associations, «Ty Ar Vro Pourleth», accueille les jeunes du secteur âgés de 11 à 17 ans, en présence de la responsable.

Ce lieu permet l'échange et la rencontre entre jeunes tout en pratiquant des ateliers et activités : tournoi de console ou sportif, bricolage, cuisine et sorties.

Les horaires d'ouverture au public sont :

Accueil 14/17 ans

Mercredi	De 12h30 à 18h*
Vendredi	De 16h45 à 18h30
Samedi	De 11h30 à 17h30*
Vacances scolaires	De 10h à 18h (en fonction du programme d'activités disponible 15 jours avant)

* Possibilité de pique-niquer sur place

Un été riche en activités

Tout au long de l'été, le service jeunesse a proposé un programme riche en activités.

Le Pass' 11/15 ans a eu lieu du 10 juillet au 25 août avec 40 jeunes par semaine encadrés par 5 animateurs. Quatre séjours se sont déroulés pendant l'été pour les 11/13 ans et les 14/17 ans : un séjour Arts et Spectacle au Puy du Fou, un séjour Chevauchée à Carnac et pour les plus grands, un séjour Futur'Escape près de Poitiers et un Séjour Mix Karting et Fun à Guéméné-Penfao.



Toute l'équipe d'animation a préparé des grands jeux qui plaisent beaucoup aux jeunes, notamment une journée type ninja warrior dans le gymnase à Guéméné. Un parcours plutôt sportif a été élaboré avec un mur au final, des parcours d'eau, de l'accro-gym, des énigmes...

Cela a permis de rencontrer d'autres jeunes sur un temps de vacances, de participer à la vie collective et de connaître d'autres horizons !

Une thématique sur « Santé et Sports »

Le Service Enfance-Jeunesse a choisi d'orienter son projet pédagogique tout au long de l'année sur la santé et les sports en général.

Pendant les vacances d'automne, des ateliers et sorties ont été organisés, notamment sur le thème de l'alimentation : bien manger et bien bouger.

Les jeunes ont élaboré leur petit déjeuner idéal, ils ont également composé un déjeuner coloré avec des recettes autour du sucré-salé.

Ils ont eu l'occasion de participer à un challenge foot avec d'autres jeunes de Brest notamment. Pendant les vacances de Noël, 16 jeunes vont participer à un mini-séjour de 3 jours à Brest : challenge de Noël et rencontres inter structures, laser... sont au programme.



Jeunes Talents : soirée cabaret le samedi 19 mai à Priziac

Une soirée cabaret et Jeunes Talents se prépare pour un grand spectacle destiné aux familles et aux jeunes le samedi 19 mai 2018 à Priziac. Un buffet repas sera organisé avec des numéros d'artistes professionnels et des numéros mis en scène par les jeunes : magie, cirque, défilé de mode...

Pour participer aux activités de la Maison des Jeunes, vous pouvez remplir un dossier d'inscription pour l'année, valable jusqu'à fin août 2018. Une adhésion annuelle de 2 euros est due pour toutes les activités. Un programme bimestriel des activités pour les mercredis, samedis et vacances scolaires est diffusé dans les collèges de Guéméné et disponible sur simple demande.



Maison des Jeunes - Secteur de Guéméné/Scorff

Rue Jean Feuillet à Guéméné/Scorff

Responsable : Christelle Le Peutrec

Tél. 06 75 88 80 91

Site internet Roi Morvan Communauté :

www.roimorvancommunaute.com

mail : c.lepeutrec@roimorvancommunaute.com

Portail familles : www.tasfaitquoi.com

Un code d'accès peut vous être communiqué en appelant au 02 97 23 20 19

Service Enfance-Jeunesse Roi Morvan Communauté

6, rue Carant du Four - 56320 LE FAOJET

Contact : tél. 02 97 23 20 19

200 visiteurs à l'expo champignons

Le dimanche 8 octobre à la salle polyvalente, avait lieu une grande exposition de champignons organisée par l'AMPM, Association Mycologique de Ploemeur Morbihan.

300 espèces de notre région étaient présentées et les visiteurs ont été enchantés par la qualité de cette expo où se côtoyaient champignons comestibles, toxiques voire mortels.

La disponibilité et la compétence des déterminateurs à répondre aux questions sur ce monde fascinant ont aussi été des éléments majeurs pour la réussite de cette exposition.

Le président de l'association, Pascal Hériveau, et les membres présents ont été très satisfaits de l'excellence de l'accueil par la municipalité de Guémené.

Daniel Le Gal, membre de l'AMPM



Festiv' Elaïg

Le Salon du livre et des arts croisés de l'association communautaire Elaïg s'est déroulé les 4 et 5 novembre à la salle polyvalente de Guémené/Scorff, dans de très bonnes conditions, avec le soutien de la municipalité, à la satisfaction des organisateurs. Elaïg - diminutif d'Emergences littéraire et artistique - existe depuis 2011 et regroupe des écrivains et artistes de notre territoire.



Plus d'une quarantaine d'auteurs étaient présents dont certains venaient de Rennes, Paris, Quimper... Invités pour cette septième édition. La programmation, variée et de qualité, a attiré un public attentif, que ce soient pour la conférence historique proposée par Kastell Kozh, les dédicaces sur les stands, les pauses musicales (Chorale Elah, Ecole de musique de Roi Morvan Communauté) ou les lectures trilingues sur scène des écrivains et des élèves du collège



Emile Mazé. L'exposition sur la lumière a été très appréciée, de même que la soirée de poésie en musique et la création scénique intimiste.

Seul regret, le public familial s'est peu déplacé le dimanche après-midi, pour la session de contes, intitulée « Korrigans et Sorcières », proposée en partenariat avec l'association Brocéliade de Meslan.

Avoir créé ensemble et assurer aujourd'hui la pérennité de ce rendez-vous d'automne au cœur du Kreiz Breizh est un défi pour la présidente, Anne-Yvonne Pasquier, et son équipe, d'autant plus que ce salon se déplace chaque année. Mais la force de notre action est la richesse de la relation qui nous relie au fil des années, grâce à ce croisement de la littérature et des arts, avec les acteurs culturels locaux et la population. La participation de la médiathèque est aussi un encouragement pour l'association.

Emergences L.A. - Revue Elaïg - <https://www.emergences-ela.com>

LE PETIT AU FOND : CONCOURS DE TAROT

L'association Le Petit au Fond a organisé la 26^e édition de son grand challenge de tarot sur deux concours, en donnes libres, samedi 11 novembre à la salle polyvalente. Plus d'une centaine de joueurs ont participé. Dix-sept tables l'après-midi, soit 68 joueurs, et douze, le soir, soit 48 joueurs : au total 116 joueurs venus de toute la région se sont affrontés, dans une ambiance studieuse.

Les organisateurs, Christian Le Pendeven, président de l'association, et l'ensemble des bénévoles, étaient très satisfaits du bon déroulement de la journée et heureux d'avoir servi plus de 80 parts du fameux plat andouille-purée.

Les résultats :

Le 1^{er} concours a vu la victoire de Pascal Pin, de Locmaria-Grand-Champ ; 2^e Patrick Halouin, de Lanester ; 3^e Pascal Berthou, de Gourin ; 4^e Marc Dumont, de Quimper.

Le soir, la victoire est revenue à Roger Belloir, de La Guerche ; 2^e Anica Katic, de Vannes ; 3^e Jean-Yves Josse, de Plumelin ; 4^e Xavier Cornex, de Quimper.

C'est Michel Loury, de La Guerche, qui remporte le challenge sur les deux concours. 2^e Pascal Pin ; 3^e Patrick Tribouillois, de Lanester ; 4^e Roger Belloir ; 5^e Ludovic Le Lamer, de Guémené.



Maisons fleuries

Les Guémenoises et Guémenois ont une fois de plus joliment fleuri les façades de leurs maisons et leurs jardins. La remise des récompenses du concours des Maisons fleuries s'est déroulée le 16 octobre 2017 à la mairie où le palmarès a été dévoilé :

Maison avec jardin visible de la rue (31 récompensés) :

- 1^{er} prix : Rémy Le Palabe, Carmen Périno
- 2^e prix : Amélie Auréart, Roger Le Merdy, Julienne Le Bris, Monique Gourin
- 3^e prix : Christiane Le Mestre, Martine Guigueno, Albertine David, Claude Le Tennier, Rémy Carré

Façades fleuries (29 récompensés) :

- 1^{er} prix : Christiane Elbaz
- 2^e prix : Marie Thérèse Raude, Franck Murger, Thérèse Collet
- 3^e prix : Serge Regenwetter

Immeuble collectif :

- 1^{er} prix : Hôpital Alfred Brard



Commerces (9 récompensés) :

- 1^{er} prix : Bar l'Odysée
- 2^e prix : Bar restaurant Les sabots rouges
- 3^e prix : Restaurant l'Helvetic

Jardin paysager (3 récompensés) :

- 1^{er} prix : Emile Baudic
- 2^e prix : Robert Prigent
- 3^e prix : La Maison Blanche

Le salon du livre jeunesse 2018

Le salon du livre jeunesse aura lieu du 30 janvier au 4 février à la salle polyvalente de Guémené. Comme d'habitude, les scolaires seront accueillis toute la semaine au salon.

Un concours d'affiches a été lancé dans les classes sur le thème « L'art de lire ».

Les auteurs rencontrés dans les classes viendront dédicacer leurs ouvrages pendant le week-end. Nous aurons le plaisir d'y retrouver Eric Simard, Hélène Kérillis, Vincent Gaudin et Jean Leroy.

Plusieurs animations seront proposées :

- Un spectacle Le Petit Bonhomme de bois (lecture musicale), sera offert gratuitement les samedi et dimanche par la Compagnie Anatole.
- Un atelier de fabrication de papier le samedi et un atelier de calligraphie le dimanche avec l'Atelier de Stephoen de Guémené-sur-Scorff.

- Une animation autour des arts par la médiathèque de Guémené.
- Une exposition d'œuvres originales de Bruno Pilorget.

L'affiche officielle du salon 2018 a été conçue par Malika Doray.



Agenda de la salle polyvalente

Vendredi 22 décembre

Spectacle et repas à emporter de l'école Louis Hubert organisée par l'APEEP

Dimanche 21 janvier

Spectacle de l'école Saint Jean organisée par l'APEL

Samedi 27 janvier

Repas à emporter organisé par le Tennis de table Guémenoises

Du 30 janvier au 4 février

Salon du livre jeunesse

Mercredi 14 février

Goûter des aînés

Samedi 24 février

Repas organisé par le Stade Guémenoises

Mardi 6 mars

Don du sang

Dimanche 8 avril

Fest en dé organisé par le club de Persquen

MARCHÉ DE NOËL

GUÉMENÉ-SUR-SCORFF

Samedi 16 décembre 2017

Place Loth de 10h à 18h

Nombreux exposants

Manège pour enfants

Animations pour tous

Venue du Père-Noël

Lâcher de ballons à 18h

Organisé par la Mairie de Guéméné-Sur-Scorff en collaboration avec l'AGA

*Pour finir l'année 2017,
venez estimer le montant de la magnifique vitrine de Noël
rue Joseph Pérès (près de l'ancien hôtel).
Vous en serez peut-être l'heureux gagnant !*

Du 12 au 21 Décembre

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

*La cérémonie des vœux du maire,
en présence du Conseil Municipal,
aura lieu*

*le samedi 13 janvier 2018 à 10h00
à la salle polyvalente, rue Jean Feuillet.*